

3ème Comité stratégique – 19 décembre 2025

# DOSSIER DE PRESSE

## PLAN DE RÉSILIENCE POUR L'EAU DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Réunion présidée par **M. REGNAULT de la MOTHE**, Préfet des Pyrénées-Orientales.  
Accompagné de Mme Christine PORTERO-ESPERT – directrice de projet du plan de résilience pour l'eau



## UNE MOBILISATION COLLECTIVE

Confronté à une sécheresse structurelle et à une pression croissante sur la ressource, le département des Pyrénées-Orientales s'est engagé dans une démarche ambitieuse et partenariale: le **Plan de Résilience pour l'Eau**. Porté par l'État et ses partenaires, ce plan vise un objectif clair: **sécuriser durablement l'alimentation en eau potable, soutenir l'agriculture et préserver les milieux**, tout en adaptant les usages à la raréfaction de la ressource.

Le comité stratégique du 19 décembre 2025 a permis de dresser un état des lieux précis des avancées, de valoriser les projets structurants engagés et de partager les perspectives de travail pour les mois à venir.

La première partie de la réunion est consacrée à la présentation des avancées réalisées au cours des six derniers mois. **Dense, concrète et riche en résultats, cette séquence illustre la mobilisation collective qui continue de porter le Plan de Résilience pour l'Eau.** **Ces progrès ne sont pas le fruit d'actions isolées, mais l'expression d'un travail concerté entre l'État, les collectivités, les opérateurs publics, les syndicats de bassin, le secteur agricole, les ASA (Associations Syndicales de Propriétaires) et l'ensemble des partenaires engagés.**

Tous les chantiers en cours convergent vers un même objectif : **sécuriser le territoire, optimiser l'usage de la ressource, préserver l'équilibre entre les usages et adapter durablement le département au changement climatique**. Cette montée en performance est également un prérequis indispensable pour préparer l'arrivée de futures ressources externes (Aqua Littoral / Aqua Domitia 2), qui ne pourront s'envisager qu'avec un territoire déjà structuré, sobre et maîtrisé.

L'avancement opérationnel se confirme : les rendements des réseaux progressent, la sécurisation de l'eau potable s'intensifie, et la régularisation des forages agricoles franchit une étape clé, avec les premiers arrêtés préfectoraux attendus dans les prochains jours. **L'ensemble des projets prioritaires identifiés est désormais enclenché, accompagné et suivi.**

Sur le plan financier, l'engagement des partenaires demeure déterminant. Le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse — déjà très élevé — **progresse encore cette année de 7 %**, confirmant la confiance placée dans la trajectoire départementale. **La présence du directeur général de l'Agence de l'eau, M. Nicolas MOURLON, au comité stratégique, en témoigne. Cette mobilisation indispensable devra se poursuivre dans la durée.**

Un temps d'échange approfondi sera consacré au **projet de maillage de l'Agly**, fortement médiatisé ces derniers mois. Projet prioritaire, structurant et situé dans le secteur agricole le plus fragilisé du département, il doit désormais être consolidé administrativement et aligné avec le calendrier des financeurs (FEADER fin février 2026, Fonds hydraulique agricole au second semestre 2026). Les inquiétudes locales sont légitimes ; elles feront l'objet d'une écoute attentive et d'un traitement méthodique par l'équipe projet.

L'engagement déterminant de la Communauté urbaine de Perpignan Méditerranée Métropole (PMMC) dans la conduite de ce projet est à saluer. Il est certain que le maillage représente un chantier technique, économique et territorial complexe, mais cette complexité n'est pas un obstacle : elle confirme au contraire la nécessité d'un travail collectif. Le projet bénéficie d'un soutien constant du Plan de Résilience, de l'État, et de l'appui opérationnel des services, notamment la Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Par ailleurs, les travaux liés au **contrat de territoire** se poursuivent avec l'État. Ils seront élargis aux collectivités dès début 2026 et viendront nourrir les réflexions du futur cadre « Occitanie, territoire d'expérimentation ».

Enfin, un chantier majeur s'ouvrira en 2026 : la préparation collective aux grands objets de sécurisation, tels que l'adducteur aval Vinça ou l'eau du Rhône. Ces projets devront dialoguer entre eux, articuler leurs calendriers et s'appuyer sur une gouvernance structurée, partagée et durable.

## CHIFFRES CLÉS – UNE ACTION QUI S'INTENSIFIE

**16,75 M€**

engagés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en 2025 (**+7 % par rapport à 2024**)

**660 000 €**

du Fonds hydraulique agricole (DRAAF - Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt)

**7 M€**

mobilisés par le Conseil départemental (niveau constant)

**3 M€**

pour le FEADER (hydraulique collectif)

**1 M€**

Conseil régional d'Occitanie

- Mais aussi un accompagnement exceptionnel de 30 000€ de la Fondation de l'eau Groupama pour l'observatoire de la qualité des eaux déployé par la fédération de pêche
- => Ces investissements traduisent un engagement financier de haut niveau, indispensable pour accompagner les territoires et accélérer la transition hydrique.
- **Le déploiement opérationnel de la Mission d'appui des ASA**, depuis septembre 2025, avec 2 agents, bientôt 3, positionnés à la maison de la Région pour aider à consolider les ASA.

## MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX AGIR : LA PRIORITÉ DONNÉE À LA CONNAISSANCE

### Régularisation des forages

La connaissance des prélèvements constitue un levier essentiel de pilotage. À ce titre, un vaste chantier de régularisation est engagé :

- Plus de **269 dossiers** de régularisation créés pour la régularisation de forages agricoles . La signature des premiers arrêtés par M le Préfet est imminente

### Suivi des prélèvements connus tous usages

Les données de l'Agence de l'eau montrent une **baisse globale des prélèvements depuis 2021**, mais également une **tendance au relâchement en 2024**, appelant à une vigilance renforcée.

Un **observatoire départemental des prélèvements des nappes** est en cours de déploiement. Il permettra :

- la centralisation des données AEP (Alimentation en eau potable), agricoles et touristiques,
- une visualisation partagée à destination des gestionnaires et du grand public,
- un pilotage plus fin des restrictions et des arbitrages.

En parallèle l'**association des irrigants (ADI66)** présidée par M. David MASSOT, poursuit sa structuration. La chambre d'agriculture mettra du temps agent début 2026 pour accompagner l'association : prise en main du registre numérique des prélèvements, partenariat avec Pyrescom, gouvernance...

## EAU POTABLE : DES RÉSEAUX PLUS PERFORMANTS ET PLUS SÛRS

### Des rendements en amélioration

Le rendement moyen des réseaux d'eau potable progresse régulièrement :

73,5 % en 2021

77,37 % en 2024

=> Un chiffre qui masque des disparités. Quelques communes ont encore des rendements trop faibles (12 communes ont un rendement <50%).

En parallèle, le nombre de communes dépourvues de schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) a été fortement réduit, passant de 47 en 2023 à 22 en 2025.

### Exemple emblématique : Ille-sur-Têt

Le programme de modernisation des réseaux d'Ille-sur-Têt illustre concrètement les effets du plan :

100 000 m<sup>3</sup>/an

d'économies d'eau déjà réalisées

Le rendement est passé de :

50 % en 2021

à près de

65 % en 2024

Un programme de 4 M€ soutenu par l'Agence de l'eau et le Département.

### Sécurité sanitaire

Les **Plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)** suivis par l'ARS montent en puissance :

4 PGSSE validés couvrant 20 communes et 30 000 habitants

3 PGSSE en cours représentant 49 communes et 330 000 habitants

## RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES (REUT) : DES PROJETS STRUCTURANTS

### REUT d'Argelès-sur-Mer

Projet phare du territoire, la REUT d'Argelès respecte un calendrier maîtrisé, les travaux se poursuivent :

- Mise en service prévue au **printemps 2026**

**600 ha**

agricoles irrigués

**1,2 Mm<sup>3</sup>/an**

d'eau réutilisée en substitution de ressources en tension

**13 M€**

d'investissement, avec un plan de financement entièrement bouclé

### REUT de Saint-Cyprien

Déployé en deux phases, ce projet conjugue usages urbains et agricoles :

**400 000 m<sup>3</sup>/an**

pour le golf et espaces verts

**800 000 m<sup>3</sup>/an**

pour l'agriculture (ASA)

- Retard dans le planning prévisionnel de dépôt du dossier d'autorisation pour le volet agricole – attente des avis hydrogéologues – suivi ARS
- Autorisation attendue pour ce volet **à l'été 2026**.

D'autres projets sont engagés ou à l'étude à Perpignan, Canet-en-Roussillon et Cabestany, renforçant la stratégie de substitution à l'échelle du littoral.

## SÉCURISER L'AGRICULTURE ET PRÉVENIR LES RISQUES

### Le maillage de l'Agly

Projet structurant à l'échelle du bassin, le maillage de l'Agly s'inscrit dans un contexte de **forte fragilité économique du secteur agricole**. Entre 2022 et 2024, les effets cumulés de la sécheresse ont entraîné des **pertes agricoles majeures**, avec des dizaines d'hectares de vergers détruits, un rendement viticole fortement dégradé et des **pertes économiques estimées à plusieurs dizaines de millions d'euros** à l'échelle du territoire.

Le projet vise ainsi à **sécuriser l'irrigation sans augmentation des prélèvements**, en améliorant la gestion hydraulique existante et en modernisant les infrastructures. Il permettra de sécuriser **environ 1 100 ha agricoles existants**, de renforcer l'alimentation de **500 ha en sous pression**, et d'optimiser le pilotage des lâchers du barrage en fonction des besoins réels, au bénéfice de l'ensemble des usages dans une logique assurantielle en période de crise.

Le maillage de l'Agly demande un **important travail partenarial et de concertation**, mené depuis 2024. Sur ce dernier semestre, près d'une vingtaine de réunions techniques et stratégiques ont été organisées, ainsi que plusieurs groupes de travail associant ASA, agriculteurs, collectivités et services de l'État, ainsi que des réunions publiques et des échanges réguliers avec les élus.

Des inquiétudes s'expriment, le travail en cours doit permettre d'y répondre.

Ce projet est fortement soutenu par le plan de résilience pour l'eau et ses acteurs.

L'accompagnement de l'État est soutenu. L'engagement opérationnel de PMMCU pour la phase travaux est déterminant et est à saluer.

Le financement sera complexe, le travail mené actuellement vise à border le projet, le cadrer administrativement pour permettre de se positionner dans les délais sur les calendriers financeurs.

Estimé entre **15 et 18 M€**, le projet constitue un **levier stratégique de résilience agricole**, en apportant de la visibilité aux exploitants, en limitant les pertes économiques futures et en contribuant également à la défense incendie et à la sécurisation globale du territoire.

## Le projet des Aspres

La phase de recadrage du projet se termine, le dossier sera déposé mi-janvier, comme cela était prévu.

**L'ASA de Corbère** qui porte un projet de modernisation d'un système d'irrigation haute performance, termine son étude dans les délais. Le projet sera déposé fin février 2026 auprès des financeurs, avec **1 120 ha** concernés et un investissement estimé à **3 M€**. Début des travaux envisagés fin 2026.

## 2 Nouveaux projets à forts enjeux rejoignent le suivi par le plan de résilience

- La modernisation des canaux du Conflent porté par le syndicat de bassin de la Têt
- La réhabilitation de la gravière de Villelongue-dels-Monts, portée par le syndicat de bassin du Tech.

## Une dynamique territoriale à saluer

Le bassin du Sègre illustre la capacité des territoires à se mobiliser : en 2025 :

10	440 000 €	380 000 m <sup>3</sup> /an
opérations de modernisation de canaux	investis	d'économies d'eau

Cette dynamique locale, soutenue par les financements publics, constitue un levier essentiel de résilience.

## Perspectives 2026 : accélérer et structurer

- L'écriture du contrat de territoire qui pourra être une « brique » de « Occitanie territoire d'expérimentation »
- Le travail de structuration pour travailler aux conditions d'accueil des « grands objets » : gouvernance, modèle économique : Aqua Littoral et sécurisation aval de Vinça.
- une étude BRGM sur la recharge maîtrisée des nappes,
- la concrétisation du **Living Lab de l'eau** associant recherche et acteurs locaux,
- le lancement d'un label **“communes sobres en eau” en avril 2026**,
- la mise en place d'un outil de suivi partagé du Plan de Résilience : travail avec l'entreprise Verdeo.